Mission régionale d'autorité environnementale
ÎLE-DE-FRANCE

Note d'information relative à l'absence d'observation de la Mission régionale d'Autorité environnementale d'Île-de-France sur le plan local d'urbanisme de Presles (95) dans le cadre de sa révision

N°MRAe 021645/A PP
du 16/10/2026

La Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe) a été saisie le 17 septembre 2026 pour avis sur la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de Presles (95).

Après examen du dossier présenté, l'Autorité environnementale n'a pas d'observation majeure à formuler.

Cette information est à porter à la connaissance du public dans le cadre de la consultation prévue par le code de l'urbanisme. Elle fait l'objet par ailleurs d'une parution sur le site internet de la MRAe.